



Sous la présidence de M. Jean-Marc BOUDOU, Vice-Président en charge de l'agriculture et de l'environnement, la commission agriculture, forêt et alimentation s'est déroulée en salle des conférences le mardi 07 septembre 2021. Tous les membres titulaires de cette commission étaient conviés à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 25 août 2021, l'ordre du jour concernait :

- Préparation de la réunion de lancement de la concertation du Projet Alimentaire Territorial du 14 septembre 2021
- Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Cf. Annexe 1).

Les services de Saint-Flour Communauté étaient représentés par :

- Emmanuelle FOUILLADIEU, Directrice générale des services ;
- Lionel SIGNORINI, Directeur du pôle Développement territorial et services aux communes ;
- Clémentine VANLAER, chargée de mission stratégie alimentaire.

Virginie DOUET est désignée secrétaire de séance.



Ordre du jour

Rappel du contexte

Clémentine VANLAER, débute la séance avec le rappel du contexte du Projet Alimentaire Territorial et de son état d'avancement. Elle précise ensuite l'objectif de la réunion du 14 septembre et présente le déroulement de la journée. Enfin, elle rappelle les attendus de la commission : Discuter des enjeux inscrits dans le diagnostic afin d'orienter les temps de travail qui seront proposés aux participant(e)s.

La séance a été dédiée à la reformulation des enjeux. Aussi, dans le tableau ci-dessous, sont répertoriées les modifications apportées par les membres.

Thématiques et sous-thématiques	Propositions initiales	Modifications
Économie alimentaire		
<i>Production agricole</i>		
Démographie	<p>Maintenir un renouvellement des actifs agricoles.</p> <p>Favoriser l'installation hors cadre familial.</p> <p>Valoriser le métier d'agriculteur.</p> <p>Maintenir un tissu suffisant d'exploitations agricoles sur tout le territoire.</p> <p>Favoriser le maintien des exploitations agricoles et le renouvellement des générations.</p> <p>Conforter l'attractivité du territoire pour les actifs agricoles.</p>	<p>Maintenir et développer le renouvellement des actifs agricoles.</p> <p>Mieux faire connaître le métier d'agriculteur.</p> <p>Développer le partenariat avec les acteurs de l'enseignement agricole.</p>
Assolement	<p>Conserver la typicité paysagère.</p> <p>Moderniser le bâti agricole.</p>	Veiller à l'évolution du territoire en tenant compte de la typicité

	Cibler des parcelles favorables à l'installation des maraichers.	paysagère. Tendre à mettre en œuvre une veille foncière des terrains agricoles en fonction de leur potentiel d'usage.
Démarche de différenciation	Soutenir la création de valeur ajoutée sur les exploitations.	
Production	Augmenter la part de production légumière, fruitière et de légumineuses pour l'alimentation humaine. Faciliter le développement de la diversification agricole et des circuits courts. Permettre les équipements nécessaires à la diversification agricole (circuits courts, agro-tourisme). Maintenir et développer des productions qualitatives en valorisant les spécificités du territoire et notamment son environnement préservé.	Accroître la part de production légumière, fruitière et de légumineuses pour l'alimentation humaine. Faciliter le développement de la diversification agricole et des circuits de proximité .
<i>Transformation</i>		
Transformation laitière	/	/
Transformation carnée	Maintenir et augmenter la part de bêtes engraisées sur le territoire. Développer une logistique des transports des produits carnés.	Accompagner les éleveurs pour une meilleure valorisation de leur production sur le territoire.
Autres transformations	/	/
Toute transformation		Optimiser une logistique des flux des denrées alimentaires.
<i>Distribution</i>		
Lieux de distribution	Maintenir et rendre attractif les marchés de plein vent. Maintenir le tissu de commerces dans les communes rurales. Maintenir le réseau de commerces ambulants.	Veiller au maintien et rendre attractif les marchés de plein vent. Veiller au maintien du tissu de commerces dans les communes rurales. Veiller au maintien du réseau de commerces ambulants.
Circuits de distribution	Développer les circuits courts alimentaires et valoriser les productions locales. Favoriser la vente directe et les circuits courts.	Développer les circuits de proximité alimentaires et valoriser les productions locales. Favoriser la vente directe et les circuits de proximité .
<i>Consommation</i>		
Population	Maintenir et augmenter le nombre de produits locaux consommés. Favoriser un maillage cohérent de points d'accès et de diffusion des services et produits.	Veiller au maintien d'un maillage territorial suffisant des commerces, points d'accès et de diffusion des services et produits alimentaires.
Produits locaux	/	/
Restauration hors domicile	S'appuyer sur les restaurateurs comme vitrine des produits locaux.	S'appuyer sur les restaurateurs volontaires et engagés en démarche de qualité comme vitrine des produits locaux.
Alimentation et santé		
Habitudes alimentaires	Soutenir une restauration collective saine. Accompagner les publics prioritaires aux changements. Poursuivre les animations de sensibilisation et de formation sur les repères nutritionnels selon les tranches d'âge.	Accompagner la restauration collective de qualité. Accompagner les publics prioritaires aux changements de comportements alimentaires .
Promotion de la santé	Faciliter les liens entre les actions du PAT, du Contrat Local de Santé et du projet sportif du territoire.	Faciliter les liens entre les actions du PAT, du Contrat Local de Santé et associer le tissu sportif du territoire. Poursuivre la mise en œuvre du CLS

		et notamment son axe 4, programme local de prévention "Nutrition, santé et bien-être".
Patrimoine alimentaire		
Recettes symboliques	Continuer à développer le tissu de restaurants de qualité promouvant les produits locaux. Favoriser le développement de circuits de commercialisation de produits locaux en restaurations commerciales.	Veiller au développement du tissu de restaurants de qualité promouvant les produits locaux. Mettre en réseau et identifier les circuits de commercialisation de produits locaux en restaurations commerciales.
Productions emblématiques	Soutenir le développement des filières de productions emblématiques. Valoriser les productions ancestrales. Promouvoir les produits locaux de qualité.	Soutenir le développement des filières de productions emblématiques du territoire tout en valorisant les productions ancestrales.
Paysages et architectures spécifiques	Soutenir une agriculture durable Poursuivre la protection et la mise en valeur du petit patrimoine bâti et lithique	Soutenir une agriculture durable préservant des paysages diversifiés et protecteurs de la biodiversité. Poursuivre la protection et la mise en valeur du petit patrimoine bâti ou lithique lié aux activités agropastorales.
Animations et activités	Maintenir et promouvoir les festivités et activités mettant en valeur le patrimoine alimentaire. Développer un tourisme vert, durable, intégré, à partir des ressources naturelles, patrimoniales, culturelles du territoire.	Maintenir et promouvoir les animations et activités mettant en valeur le patrimoine alimentaire. Développer un tourisme alimentaire , durable, intégré, à partir des ressources naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire.
Alimentation et environnement		
<i>La résilience face au changement climatique</i>		
Agriculture et changement climatique	Renforcer l'autonomie fourragère des exploitations agricoles en valorisant et préservant les ressources naturelles locales. Renforcer la résilience des exploitations face au changement climatique. Optimiser les surfaces herbagères de l'exploitation en mettant notamment en place un pâturage tournant plus efficient. Adapter le chargement au potentiel fourrager. Maintenir, restaurer et valoriser les ressources végétales naturelles. Faire émerger des filières de production de matériaux biosourcés. Implanter des couverts végétaux interculture pour protéger les sols et améliorer leur fertilité.	S'associer aux démarches favorisant la résilience des exploitations face au changement climatique.
Transition écologique	Produire et consommer des énergies renouvelables compatibles avec les paysages du territoire. Répondre aux objectifs du PCAET. S'appuyer sur les travaux concernant l'adaptation au changement climatique (ex: programme AP3C).	Répondre aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
<i>Consommation et production d'énergie</i>		
Consommation	/	/
Production	/	/
<i>L'empreinte et la séquestration carbone</i>		
Empreinte carbone	Diminuer la dépendance des exploitations aux énergies non	Veiller à la diminution de la dépendance des exploitations aux

	renouvelables.	énergies non renouvelables.
Séquestration carbone	/	/
<i>La gestion des déchets et du gaspillage alimentaire</i>		
Gestion des déchets	Développer le compostage chez les particuliers et plus largement dans les établissements publics ou non (scolaires...): Diminuer le poids des ordures ménagères. Favoriser les initiatives zéro-déchets.	Dans le cadre du SYTEC, en lien avec le tissu associatif : - Mailler le territoire de composteurs ; - Être acteur des initiatives de réduction des ordures ménagères.
Gaspillage alimentaire	/	/
<i>La gestion des milieux aquatiques et de l'assainissement</i>		
Gestion des milieux aquatiques	Maintenir les actions intercommunales pour la préservation des milieux aquatiques.	Atteindre le bon état écologique des masses d'eau du territoire par la mise en œuvre des outils de gestion des milieux aquatiques (contrat de progrès, plan pluriannuel de gestion...).
Assainissement	Augmenter l'efficacité des systèmes d'assainissement.	Suivre l'efficacité des systèmes d'assainissement.
Agriculture	Accompagner et soutenir le milieu agricole dans la mise en œuvre de pratiques vertueuses pour la qualité et la préservation de la ressource. Maintenir et favoriser les systèmes herbagers. Favoriser la récupération d'eau de pluie de toitures sur les bâtiments d'élevage. Intégrer la diversité des milieux naturels (notamment les zones humides) au sein des systèmes d'élevage.	Accompagner et soutenir le milieu agricole dans la mise en œuvre de pratiques vertueuses pour la qualité et la préservation de la ressource en eau.
<i>Biodiversité</i>		
Zonages	Maintenir les actions intercommunales pour la préservation des milieux naturels. Renforcer l'attractivité touristique du territoire qui constitue un élément moteur de l'économie locale.	Préserver les milieux naturels par la mise en œuvre des outils de gestion. Conforter l'attractivité touristique du territoire, qui constitue un élément moteur de l'économie locale, en s'appuyant sur les richesses naturelles.
Activité agricole	Lutter contre la fermeture naturelle des pelouses et landes du territoire. Assurer le maintien des pratiques agro-pastorales extensives. Intégrer la diversité des milieux naturels au sein des systèmes d'élevage. Soutenir le développement des pratiques agroécologiques. Conserver le réseau bocager existant (protéger les structures bocagères au sein de l'espace agropastoral).	Être acteur du développement des pratiques agroécologiques.
<i>Accessibilité alimentaire</i>		
Accessibilité économique	Favoriser l'essor des jardins familiaux, partagés, intergénérationnels. Faciliter l'accès aux aides à toutes les personnes du territoire.	Animer un réseau d'acteurs autour des jardins familiaux, partagés, intergénérationnels. Mener une réflexion sur les problématiques du territoire liées à la précarité alimentaire.
Accessibilité pratique	Améliorer la qualité nutritionnelle des repas livrés à domicile. Maintenir le réseau des magasins de proximité et ambulants.	Veiller au maintien du réseau des magasins de proximité et de commerces ambulants.
Accessibilité qualitative	/	Accompagner les fournisseurs des

		repas livrés à domicile vers un approvisionnement en produits locaux et labellisés de qualité.
<i>Planification alimentaire</i>		
Protection et valorisation des terres agricoles	<p>Développer une veille foncière des terrains agricoles en fonction de leur potentiel d'usage (maraichage, élevage, céréalière...).</p> <p>Identifier et protéger le foncier agricole à enjeu nécessaire au maintien des exploitations (maintenir et renforcer le lien entre bâtiments d'élevage et parcellaire agricole, favoriser la restructuration foncière, éviter le mitage de l'espace agricole par l'urbanisation, valoriser les territoires d'estives, préserver les bâtiments agricoles et leur permettre d'évoluer...).</p> <p>Conforter et développer les valeurs ajoutées agricoles, paysagères, environnementales et énergétiques.</p>	<p>Tendre à mettre en œuvre une veille foncière des terrains agricoles en fonction de leur potentiel d'usage (maraichage, élevage, céréalière...).</p> <p>Identifier et protéger le foncier agricole à enjeu nécessaire au maintien et à l'installation des exploitations.</p>
Organisation de l'espace	<p>Favoriser le développement d'une logistique de distribution des produits locaux sur le territoire.</p> <p>Analyser les potentiels de reconquête des friches agricoles.</p> <p>Favoriser la qualité architecturale, environnementale et paysagère des bâtiments agricoles (soigner l'insertion du bâti agricole en gardant sa fonctionnalité).</p>	<p>Reconquérir les espaces délaissés par l'agriculture pour leur redonner un usage de production agricole.</p> <p>Promouvoir un bâti agricole fonctionnel, évolutif et bien inséré dans son environnement.</p>

SYNTHESE :

Les membres de la commission émettent un avis favorable aux propositions de modifications des enjeux inscrits dans le diagnostic alimentaire territorial.

Point 2. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée.

À Saint-Flour, le 29 septembre 2021,

Le Vice-Président délégué,

Jean-Marc BOUDOU

La secrétaire de séance

Virginie DOUET